

LE POINT DE VUE PROTESTANT *

Les problèmes soulevés par les nouvelles techniques d'insémination artificielle et de conservation du sperme humain concernent trois catégories de personnes en relation les unes avec les autres : dans le couple, l'homme et la femme, le donneur et l'enfant.

I. — LES QUESTIONS CONCERNANT LE COUPLE

Et plus précisément le couple sans enfant qui doit assumer la disjonction de la sexualité et de la fécondité. Plusieurs choix sont alors possibles :

— accepter cette absence d'enfant comme une indication pour se consacrer aux autres avec plus de disponibilité ;

— adopter un enfant, solution déjà admise par la société et que tout couple stérile pourrait envisager, même si les enfants à adopter sont plus rares et la procédure difficile ;

— enfin, utiliser une technique d'insémination artificielle.

Deux cas se présentent alors :

a) *Insémination artificielle homologue* : la question simple est de savoir si le couple accepte l'introduction d'un acte technique dans l'exercice de sa sexualité ; affaire d'éducation et de conscientisation, puisqu'aussi bien toute la sexualité est plus ou moins médicalisée ; et l'insémination artificielle avec le conjoint comme donneur n'est qu'un chapitre de la contraception dite heureusement par les anglo-saxons « parenté responsable ». Par contre, dans le cas de l'I.A.H., c'est la conservation de la semence paternelle et la possibilité d'une insémination post mortem du donneur qui poserait une question plus lourde dans la mesure où la femme serait seule à la porter. Mais comment ne pas se réjouir de la possibilité pour un couple d'avoir un enfant au-delà de telle intervention nécessaire qui rendrait du coup l'homme stérile ?

* Questions posées par le Pasteur Michel Leplay au Symposium international sur l'insémination artificielle humaine et la conservation du sperme (Paris, 8-10 avril 1979).

b) *L'insémination artificielle avec donneur* : le couple y a donc recours quand, ce qui est une fois sur deux le cas, la stérilité est imputable à l'homme. Les questions sont alors plus nombreuses :

1. Comment l'homme et la femme vont-ils assumer le constat de la rupture de leur couple entre sexualité ou fécondité ? L'homme qui « fait » l'amour mais qui ne « fait » pas d'enfant sera-t-il répudié comme peut l'être, en certains lieux, une femme stérile ?

2. La femme n'aura-t-elle pas du ressentiment vis-à-vis de son homme « bon mari mais mauvais père » au sens de procréateur ? Comment assumer cette sorte de greffe génétique sur un couple dont la femme portera un enfant venu séminalement de l'inconnu ?

3. Enfin, on ne peut écarter le problème de la « publicité » de cette situation, ou de son caractère secret. L'enfant sera-t-il informé de la distinction à faire concernant son procréateur biologique et son père affectif ?

Dans son « *Evangile au risque de la psychanalyse*¹, et à propos de la Sainte-Famille, Françoise Dolto nous rappelle à juste titre qu'il « faut trois secondes pour être géniteur. Être père, c'est une tout autre aventure... » (p. 26).

Prenez donc toujours le temps de poser ces problèmes avec les couples demandeurs d'insémination artificielle avec donneur.

II. — LES QUESTIONS CONCERNANT LE DONNEUR

1) Je propose de dire que donner du sang, donner du sperme, sont des actes techniquement neutres qu'on ne saurait apparenter ni au suicide s'il s'agit de « donner de son sang », ni à l'adultère s'il s'agit de donner ou de recevoir du sperme, par procédé d'insémination artificielle avec donneur. Transfusion et insémination n'impliquent pas une relation affective, personnelle, courte avec le sujet qui reçoit ; c'est au contraire une relation de service en général, de type social, voire politique. Cependant, j'ajouterai que don du sang et don de sperme ne sont pas tout à fait comparables, parce que si le *don du sang* permet à quelqu'un de ne pas mourir, et qu'à la limite donner son sang, c'est *redonner la vie*, le *don du sperme* permettra probablement à une nouvelle vie d'apparaître et constituera un acte dont le résultat est au moins quantitativement différent : contribuer à *donner la vie*. Sans doute cette problématique explique-t-elle pourquoi les donneurs de sperme sont rares, par comparaison avec les donneurs de sang. J'avance donc deux affirmations :

2) Le donneur ne peut pas se contenter d'être un « reproducteur pur et simple », c'est le cas de le dire ; je crois que la conscience de la descendance est une des composantes de la spiritualité humaine — ce que

1. Jean-Pierre Delarge, éditeur, 1977.

montrent les nombreuses généalogies bibliques de la tradition judéo-chrétienne — le donneur est aussi un « *donateur* », il donne de lui-même ; et c'est pourquoi cette part « *pro toto* » de lui-même qu'est la semence ne saurait être l'objet d'un marché au moment du don qui doit en rester un. Même si la commercialisation permettait de résoudre le problème de la quantité de sperme disponible dans les banques, elle écarterait la réflexion qui nous fait hommes sur les sens et la gratuité de la vie. Le terme de « banque » contient déjà des éléments de spéculation et au moins d'intérêt ; parlons plutôt de « *granarium* » pour la semence de vie, comme on parlera de « *colombarium* » pour les cendres de la mort.

3) Je tendrai à penser, enfin, que ces problèmes de don de soi, d'abandon de son don seront mieux assumés par un *couple fécond* dont les partenaires accepteraient que la semence de l'homme, propriété légale de la femme, soit d'un commun accord donnée pour un couple stérile. Ce don de couple à couple, s'il est vraiment total et joyeux, d'une part impliquera la discrétion absolue et exclura toute recherche ultérieure ; et d'autre part il y a déjà une sorte de garantie sur l'enfant à naître si les autres enfants déjà nés du couple donneur sont en bonne santé.

Evidemment, cette solution implique aussi et même davantage un enregistrement soigneux des dons pour éviter des rencontres ultérieures, improbables mais pas impossibles, dans la consanguinité.

III. — LES QUESTIONS CONCERNANT L'ENFANT

Elles sont d'ordre psychologique, juridique, éventuellement génétique comme nous venons de le voir. Le milieu socio-éducatif dans lequel l'enfant grandira, l'affection et la sécurité dont il sera entouré, autant de facteurs en définitive plus importants que l'origine de la semence. Mais on peut préciser que l'accueil et l'accompagnement d'un enfant par un couple qui a reçu d'un autre ce don merveilleux, impliquent de la part de l'homme et de la femme une ouverture à l'autre, à l'inconnu, au socius, à l'universel. Comme le disait France Quéré en conclusion d'un rapport sur l'éthique sexuelle et familiale² : « Pour vivre à deux, il faut d'abord pouvoir vivre à tous ». On peut se demander quelle pédagogie décidera s'il faut informer ou non l'enfant né d'une I.A.D. Il y faudrait en tous cas la conviction ou l'espérance de la fraternité humaine au-delà de la fratrie familiale. Là encore, le Dieu des chrétiens devenu homme en cet enfant de Nazareth a aperçu pour nous un autre avenir dans lequel les familles humaines ne sont pas à haïr, mais à mettre à leur juste place. Les psychologues des prochaines décennies nous aideront à mieux savoir comment les questions *sur l'enfant* sont devenues, et ce serait un grand progrès si nous avions la liberté d'assumer les réponses, les *questions* de l'enfant.

2. Rapport au Synode national de l'Eglise Réformée de France, Angers 1977 (47, rue de Clichy, Paris 9°).

Une dernière remarque, que je ne puis pas ne pas faire, parce que nous savons que dans certaines circonstances des hommes déterminés sont capables de tout, je veux dire du pire. Ces techniques d'insémination artificielle humaine et de conservation du sperme, que nous saluons comme une bonne nouvelle pour de nombreux couples stériles, pourraient offrir des possibilités de standardisation sociale, sinon raciale, et de planification d'un troupeau de créatures relativement homogène ; ce qui est certes différent de la correction des déviations ou de la non reproduction volontaire de maladies héréditaires. Il convient de garder la distance étroite entre cette « eugénésie » et toute tentative d'eugénisme. Comme l'écrivait Albert Camus : « Nous nous battons pour des nuances, mais des nuances qui ont l'importance de l'homme même »³.

3. « *Lettres à un ami allemand* », Gallimard, 1948.